

ASSEMBLÉE NATIONALE

8 juillet 2025

CONDAMNER LA POLITIQUE DE SÉGRÉGATION IMPOSÉE AUX FEMMES AFGHANES
PAR LE RÉGIME DES TALIBANS ET PRENDRE DES MESURES APPROPRIÉES POUR
METTRE UN TERME AUX ATTEINTES À LEURS DROITS FONDAMENTAUX - (N° 1572)

Adopté

AMENDEMENT

N ° AE28

présenté par
M. Fuchs et Mme Yadan

ARTICLE UNIQUE

À l'alinéa 27, après le mot :

« Invite »

insérer les mots :

« les institutions européennes, et en particulier la Haute représentante de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, à encourager ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.